



Union Patriotique

DU RHONE

BULLETIN OFFICIEL PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs souscripteurs et associés

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

38, Rue du Sergent-Blandan, LYON

Abonnement facultatif : 2 francs

Français! rien que Français!
V. DE LAPRADE.

LES ADHESIONS ET ABONNEMENTS

sont également reçus

38, Rue du Sergent-Blandan, LYON

Le mardi de chaque semaine
de 7 à 9 h. du soir

Compte rendu des Travaux du Comité

Séance mensuelle du 17 septembre 1901.

La séance est ouverte, à 8 heures et demie, sous la présidence de M. Hess. Elle est exclusivement consacrée à l'expédition des affaires courantes et est levée à 9 heures et demie du soir.

LE TSAR EN FRANCE

Vous verriez sur la lande, ou la dune, ou l'écueil
De l'Atlantique dont elle fleurit les roches
Jusqu'au dernier versant des frôtières trop proches,
Partout s'épanouir la fleur de Bon Accueil...

(J.-M. de HÉRÉDIA.)

Nous ne voulons pas raconter à nouveau l'événement considérable qui a marqué le mois de septembre dernier. Sa Majesté le tsar Nicolas II est revenu, au bout de cinq ans, revoir la France pour la seconde fois. Cette nouvelle visite était toute entière pour nos troupes de terre et notre armée navale. Retenons seulement de ces journées reconfortantes les toasts portés par M. Loubet, Président de la République Française, et par S. M. l'Empereur de Russie.

Le 18 septembre, M. le Président de la République souhaite en ces termes la bienvenue à « l'ami et à l'allié de la France » :

Sire, au nom de la France qui, dès la nouvelle de votre prochaine arrivée, a manifesté sa joie par l'organe des conseils généraux qu'elle venait d'élire, je prie Votre Majesté d'agréer nos souhaits de cordiale bienvenue.

Dans cette visite, à laquelle, comme il y a cinq ans, la gracieuse présence de Sa Majesté l'Impératrice ajoute tant de charme, la République française se plaît à voir une preuve de la bonne impression que vous avez gardée de votre premier séjour parmi nous. Le pays tout entier y est d'autant plus sensible que cette nouvelle visite s'adresse plus particulièrement à son armée et à sa marine. Elles sont l'objet, l'une et l'autre, de son incessante sollicitude, et il sait que, protégé par elles, il peut avec sécurité, avec dignité, poursuivre son labeur opiniâtre et fécond.

Les acclamations de nos marins sur votre passage sont celles qui, sur tous les points de la France, salueraient les souverains aimés de la grande nation qui unit à la nôtre,

avec des sympathies communes et des intérêts concordants, la politique chaque jour plus intime de leurs gouvernements.

Sire, la marine française vous est profondément reconnaissante de l'honneur que vous venez de lui faire et, traduisant ses sentiments, je lève mon verre à la gloire du règne de Votre Majesté, au bonheur de Sa Majesté l'Impératrice, de Sa Majesté l'Impératrice Marie et de la famille impériale, au succès de la vaillante marine russe qui, hier encore, fraternisait avec la nôtre dans les mers de l'Extrême-Orient.

L'Empereur de Russie a répondu en ces termes au toast de M. le Président de la République :

Nous éprouvons, l'Impératrice et moi, un plaisir tout particulier à revenir en France au milieu de la nation amie et alliée, et nous sommes profondément touchés de l'accueil si sympathique qui nous est fait.

C'est avec la plus vive satisfaction que je viens d'admirer la splendide escadre du Nord, et je vous remercie bien sincèrement, Monsieur le Président, de m'avoir offert ce frappant spectacle à mon arrivée dans les eaux françaises. Je bois à la prospérité de la flotte française, qui fraternisait avec la mienne dans les mers de l'Extrême-Orient ; à la vôtre, Monsieur le Président, à celle de la France entière.

Au cours des manœuvres, au déjeuner du fort de Vitry, le 19 septembre, M. Loubet a porté à l'Empereur le toast suivant :

Je suis heureux de transmettre à Votre Majesté le salut et les remerciements de l'armée, fière et reconnaissante de l'intérêt que vous venez de lui témoigner.

Si, d'un même cœur, la France et la représentation de la France s'appliquent à doter l'armée de tout ce qui peut porter sa force au plus haut point, l'armée, de son côté, met toute son âme à pouvoir répondre à tout moment à l'appel de la France.

La présence de Votre Majesté à ces manœuvres constitue pour elle en même temps qu'une récompense très haute, le plus puissant des encouragements. Les chefs le savent, les troupes le sentent, et je me fais avec joie leur interprète en levant mon verre en l'honneur de Votre Majesté et de Sa Majesté l'Impératrice, et en buvant à la gloire de l'armée russe, unie à la nôtre, comme l'a dit à Châlons Votre Majesté, par un profond sentiment de confraternité d'armes.

L'Empereur a répondu en ces termes :

Monsieur le Président,

Les manœuvres auxquelles nous venons d'assister m'ont permis d'apprécier personnellement le degré de perfection de la brillante armée française, et je m'en réjouis de cœur comme d'un objet de légitime orgueil pour la France amie.

Je bois à la brave armée française, à sa gloire, à sa prospérité, et j'aime à la considérer comme un puissant appui

des principes d'équité sur lesquels reposent l'ordre général, la paix et le bien-être des nations.

Le 21 septembre, après la revue de Bétheny, le chef de l'Etat a pris la parole en ces termes :

Sire,

En remerciant au nom de la République française, Votre Majesté et Sa Majesté l'Impératrice d'avoir bien voulu assister aux spectacles réconfortants de ces derniers jours, ma pensée se reporte au grand acte politique qui les a précédés et qui leur donne toute leur signification.

Préparée et conclue par votre auguste père, l'empereur Alexandre III et par le Président Carnot, solennellement proclamée à bord du *Pothuau* par Votre Majesté et par le Président Félix Faure, l'alliance de la Russie et de la France a eu le temps d'affirmer son caractère et de porter ses fruits.

Si nul ne peut douter de l'idée essentiellement pacifique d'où elle est sortie, nul non plus ne saurait méconnaître qu'elle a contribué puissamment au maintien de l'équilibre entre les forces européennes, condition nécessaire d'une paix qui, pour être féconde, ne pouvait demeurer précaire.

Elle s'est développée avec les années et les questions qui ont surgi l'ont trouvée vigilante, résolue, conciliant ses propres intérêts et les intérêts généraux du monde, modérée parce que forte, et d'avance acquise aux solutions qu'inspirent la justice et l'humanité.

Le bien qu'elle a fait est le gage de celui qu'elle fera encore, et c'est avec cette pleine confiance qu'après avoir donné un pieux souvenir aux nobles fondateurs de l'œuvre dont cette journée est la magnifique consécration, je lève mon verre :

A la gloire et au bonheur de Votre Majesté, de Sa Majesté l'Impératrice et de toute la famille impériale.

A la grandeur et à la prospérité de la Russie, amie et alliée de la France!

La réponse du tsar a été la suivante :

Monsieur le Président,

Au moment de quitter la France, où, encore une fois, nous venons de jouir d'un accueil si cordial et chaleureux, je tiens à vous exprimer notre sincère gratitude et notre vive émotion.

Nous garderons à jamais, l'Impératrice et moi, le précieux souvenir de ces quelques jours si remplis d'impressions profondément gravées dans nos cœurs, et nous continuerons, de loin comme de près, à nous associer à tout ce qui concerne la France amie.

Les liens qui unissent nos pays viennent de s'affirmer encore et de recevoir une nouvelle sanction dans les témoignages de sympathie réciproque qui se sont manifestés avec tant d'éloquence ici et ont trouvé un écho si chaleureux en Russie.

L'union intime de deux grandes puissances animées des intentions les plus pacifiques, et qui, tout en sachant faire respecter leurs droits, ne cherchent à porter aucune atteinte à ceux des autres, est un élément précieux d'apaisement pour l'humanité entière.

Je bois à la prospérité de la France, de la nation amie et alliée, de la brave armée et de la belle flotte françaises.

Laissez-moi vous renouveler tous nos remerciements, Monsieur le Président, et lever mon verre en votre honneur.

Enfin, au moment de franchir la frontière, S. M. l'Empereur Nicolas II a adressé au Président de la République le télégramme suivant :

« Pagny-sur-Moselle, 9 h. 40 soir.

« A Son Excellence M. Emile Loubet, Président de la République française, Paris.

« Sous l'impression lumineuse des quelques jours passés en France, nous tenons, l'Impératrice et moi, à vous renouveler la vive expression des sentiments qui nous animent en quittant le sol français.

« Profondément émus, nous vous prions, Monsieur le Président, d'agréer notre sincère gratitude et de vouloir bien être notre interprète auprès de tous ceux qui, avec une cordialité touchante, ont pris part aux témoignages dont nous avons été l'objet. C'est à la Nation française, si aimée et appréciée par la Russie, que nous adressons nos sincères remerciements, en y joignant les vœux les plus chaleureux.

« NICOLAS ».

NÉCROLOGIE

Le commandant Mège, vice-président honoraire du Cercle militaire de Lyon, est décédé subitement à la suite d'une rupture d'anévrisme, le 29 septembre 1901.

Le commandant Maurice Mège, qui habitait Lyon depuis sa retraite en août 1874, était né à Saint Barthélemy-du-Vals (Drôme) le 28 avril 1835.

Entré comme simple soldat, le 30 août 1852, au 16^e léger, il fut, sept ans plus tard, nommé sous-lieutenant au 79^e d'infanterie. Maurice Mège qui avait fait les campagnes de Crimée, d'Italie, d'Afrique et celle de 1870, comptait trois blessures de guerre, dont deux au siège de Sébastopol et une au combat de Villiers en 1870, qui lui valurent la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Il était titulaire des médailles de Crimée, d'Italie, des Colonies, officier d'Académie et officier de la Légion d'honneur depuis 1893.

Le Comité de l'Union Patriotique du Rhône n'a pas oublié que le commandant Mège fut, à plusieurs reprises, un des dévoués collaborateurs de notre Association. Avec notre vice-président, M. le colonel Polonus, il organisa en particulier le cortège des sociétés patriotiques qui défilèrent, le 30 octobre 1898, devant les Plaques Commémoratives qui venaient d'être inaugurées à l'Hôtel de ville. Il adresse à la famille de notre ami l'expression de ses sentiments de condoléance.

FÊTE DES ANCIENS COMBATTANTS DE 1870-1871

Crémieu, le 19 Août 1901

Cette fête annuelle s'est déroulée de la façon la plus brillante et la plus belle. A midi, les délégations de Lyon et de Bourgoin étaient reçues à la gare par la Société des Anciens Combattants du canton de Crémieu. M. Forrer, président, prononçait un discours devant le monument des enfants du canton morts à l'ennemi.

Le cortège traversait ensuite la ville pour se rendre sous les antiques halles décorées pour la circonstance. Quatre-vingt convives avaient pris place autour de la table et ont fait joyeusement honneur au magnifique et excellent banquet.

Nous remarquons parmi les convives :

MM. Mazoyer et Reybet, de l'Union Patriotique du Rhône; docteur Domeck, maire de Crémieu; Juvanon, président de la Société des Combattants de Lagnieu; Camaud, juge de paix; Giraud, président de la Société d'agriculture; Picot, capitaine des sapeurs-pompiers de Pont-de-Chérucy; Audibert, professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris; Larrivé et Bonnaviat, délégués des Combattants du canton de Bourgoin, etc., etc.

Au dessert, M. Forrer lève son verre au chef de l'Etat, représentant éminent de la France, à M. Loubet, Président de la République; il boit aussi à la santé des hôtes éminents qui ont bien voulu honorer de leur présence la fête de la Société de Crémieu, à la presse, et à tous les camarades qui ont combattu pour la patrie.

M. Juvanon, conseiller d'arrondissement, remercie M. Forrer des paroles éloquentes qu'il vient de prononcer; il lève son verre à la France, au dévouement des Anciens combattants et à la certitude que la France est encore à la tête de tous les peuples.

M. Mazoyer, délégué de l'Union Patriotique du Rhône, déclare son admiration et son affection pour les Sociétés d'anciens combattants, qui ont réveillé tous les sentiments généreux du pays et compris qu'il fallait faire du patriotisme et non de la politique. Puis il fait un tableau de la tâche de notre Association et développe son but, surtout en ce qui concerne l'œuvre des Plaques commémoratives.

LA CROIX ROUGE DE LYON

Les exercices du Service de Santé militaire qui, pendant cinq jours, ont été faits autour de Lyon dans les plaines de Corbas, se sont terminés le 5 octobre. A dix heures du matin, la plupart des régiments de la garnison regagnaient leurs casernements sous un rayon de soleil qui consolait des trois journées de pluie, où les manœuvres se déroulaient dans la boue et sous les averses.

Les manœuvres ont été clôturées par une très intéressante expérience de mobilisation des services de la Société de secours aux blessés militaires, plus communément nommée *La Croix-Rouge*. Ces opérations se sont faites à la gare de Vaise, à laquelle est affectée l'infirmerie de gare n° 23.

Le territoire de Lyon comprend huit hôpitaux de la Croix-Rouge, un de première série, sept de troisième. Le dépôt de tout cet important matériel est situé rue Bouchardey, 13. Chaque infirmerie a son personnel spécial et son matériel distinct. L'infirmerie n° 23 n'avait pas conduit à la gare de Vaise, avec ses six voitures d'ambulance, moins de 2.800 kilos, répartis en 22 colis plus six lits d'ambulance. Ce matériel est étalé dans la salle des messageries à la gare de Vaise, gracieusement prêtée par la Compagnie P.-L.-M. En cas de guerre, douze salles de la gare ont été affectées au service de l'ambulance.

C'est M. le général Lebrun, commandant de la défense et du département, qui va passer la revue du personnel et du matériel, assisté de M. le médecin principal de 1^{re} classe Rigal, directeur technique.

* * *

Tout le haut personnel, tous les infirmiers de l'infirmerie n° 23 sont présents à la gare de Vaise avant l'heure réglementaire de l'arrivée du train.

Chacun porte la casquette bleu de France réglementaire, avec l'écusson de la Croix-Rouge et les croix d'or et d'argent, insignes distinctifs de la fonction ; au bras gauche, le brassard de la Convention de Genève.

M. Malot, président du Comité lyonnais, et M. le lieutenant-colonel Polonus passent en revue le personnel et contrôlent chaque colis, chaque objet. Ici la literie, là les appareils de pansement, les brancards, les réchauds, les gamelles pour le repas léger.

Autour de M. Malot et du colonel Polonus, voici M. Cambefort, administrateur délégué à l'infirmerie n° 23 ; M. Ducôté, administrateur-adjoint ; M. Sanaoze, comptable du Conseil d'administration ; M. Mathon, chef infirmier ; M. Leblanc, comptable-adjoint ; M. Sapin, secrétaire ; Mmes Piraud-Navallet, présidente ; Morin-Cuvinac et Chartron, etc.

Enfin le personnel, vêtu de pantalons et de bourgerons gris, avec la casquette et le brassard, le caporal Murat et douze infirmiers. Ces auxiliaires dévoués sont, en temps de paix, dispensés des périodes de manœuvres.

Tout ce personnel appartient à la Croix-Rouge qui l'a mobilisé hier et payé de ses deniers, ainsi que ses chevaux de réquisition.

On voit que la Société n'épargne ni son temps ni ses ressources, ni sa peine. On ne saurait trop l'en féliciter, en admirant ces dévouements patriotiques, dignes des plus précieux encouragements.

Des médecins militaires et des officiers d'administration surveillent cette intéressante manœuvre de mobilisation et complètent le personnel militaire. Puis ce sont des membres de la Croix-Rouge affectés à d'autres infirmeries et qui sont venus assister à la manœuvre : MM. Casati-Brochier, méde-

cin-major ; Martin, Ancel, Tavernier, ingénieur en chef ; Boubée, Guinand, médecin-major territorial ; Guilleret, conférencier des ambulances de la Croix-Rouge, Arthaud, etc.

* *

Les blessés ont été embarqués à Saint-Fons après la manœuvre, avec l'indication sommaire des blessures reconnues sur le champ de bataille. Depuis la veille, ils ont subi des pansements... factices, ont été ballottés et cahotés de Feyzin à Saint-Fons, de brancards en cacolets, de cacolets en tramways ou en chemin de fer. Ils sont évacués sur Lyon par diverses voies.

Les uns arrivent à Vaise sur des voitures de paysans, chars et charrettes, rapidement et habilement agencés pour cet usage, avec ce qu'on trouve sous la main, branches d'arbres, cordes, planches, solives, auxquelles sont suspendus les brancards. On doit se rapprocher autant que possible des tristes réalités de la guerre et des difficultés d'une évacuation sous le feu de l'ennemi.

Ajoutons que les blessés qui appartiennent au 121^e et au 96^e — et qui se portent à merveille — sont enchantés de cette occasion de lâcher la colonne et de s'offrir une sorte de journée de repos mouvementée.

D'autres malades sont venus sur des tramways réquisitionnés à la Compagnie O. T. L. — Ils sont aujourd'hui gracieusement prêtés par la Compagnie. — Les voitures ont été transformées en ambulances : elles appartiennent à la ligne Perrache-Tête-d'Or.

Cette expérience a permis de reconnaître que les nouvelles voitures seraient fort inconfortables pour le transport des blessés en cas de siège. Il a fallu plusieurs fois faire passer les malheureux par les fenêtres, les entrées sont trop difficiles.

On s'accorde à dire que les anciens « buffalos » seraient bien préférables pour ce service, si jamais les malheurs d'une guerre funeste nous acculaient à cette nécessité.

Les blessés amenés à Lyon par les tramways ont été transportés à la Gare-d'eau de Vaise pour servir à une expérience d'évacuation des blessés par eau sur les chalands.

Enfin le dernier mode de transport est le chemin de fer. Un train spécial d'ambulance a été formé à Saint-Fons.

Il devait arriver à la gare de Vaise, d'abord à midi, puis à deux heures à la suite de contre-ordres.

34 malades sont annoncés, dont 3 blessés très grièvement, qui seront conduits à l'infirmerie de la société, dans la salle des messageries de la gare ; les autres pourront, après examen, poursuivre leur route après un repas léger réconfortant ; ils seraient, en temps de guerre, évacués sur des ambulances spéciales.

C'est la première fois que se fait à Lyon la mobilisation d'une infirmerie de la Croix-Rouge ; elle se fait en même temps à Châlons-sur-Marne.

Or, tout le monde s'accordait hier à reconnaître que cette expérience avait pleinement réussi. C'était un spectacle rassurant, réconfortant. On ne saurait trop en féliciter les membres si dévoués de la Croix-Rouge qui se sont multipliés avec autant de zèle que d'intelligence : MM. Polonus, Dr Navarre, Dr Guilleret, Sanaoze, etc... Les infirmiers ont montré qu'ils étaient bien préparés à la tâche qui leur incomberait en cas de guerre et que rien n'était laissé à l'imprévu.

* *

Le train sanitaire arrive à 1 h. 1/2 en gare de Vaise. Il se compose de deux wagons de 1^{re} et de 2^e classe, d'un wagon de 3^e et de trois wagons-ambulances de divers types, quelques-uns un peu rudimentaires, où sont étendus les blessés. Du train descendent successivement M. le général Lebrun, entouré de M. le commandant d'état-major de la Motte-

Rouge, des officiers d'état-major, capitaine Margot, lieutenant de Saint-Germain; puis M. le médecin principal Rigal, directeur technique; M. le médecin inspecteur Claudot; MM. Nogier, Annequin, Patte; MM. Yon, Murit, Lecoq, Chiappe, officiers d'administration.

Enfin, près de trente médecins militaires de l'active ou de la réserve. Aussitôt les wagons-ambulances sont ouverts et un repas froid est donné aux blessés et aux infirmiers. Puis on procède avec beaucoup d'ordre et de méthode, aux débarquements des blessés; les plus malades sont déposés sur les lits de l'infirmerie. On lit sur leurs étiquettes: « Fracture de la colonne lombaire, coup de feu. » — « Plaie du corps stéroïde, coup de baïonnette. » — « Fracture du maxillaire inférieur », etc. Tous se prêtent volontiers à l'expérience et prennent, sur le brancard, des airs intéressants.

Après le débarquement, inspection du matériel qui est au grand complet. Le général et les médecins-majors adressent leurs félicitations sincères au comité de la Croix-Rouge.

On se rend alors dans le salon des premières où un verre de champagne est offert aux officiers et aux invités.

M. Malot, président, prononce alors une allocution pleine de cœur. Il salue le général Lebrun et les directeurs du service de santé militaire; il les remercie d'avoir voulu encourager les efforts des membres de la Croix-Rouge en venant présider à leur manœuvre. Aussi l'armée peut être sûre que son aide et que son dévouement ne lui feront jamais défaut; tous sont dévoués jusqu'au bout à l'armée et à la France.

M. le général Lebrun remercie en quelques mots heureux les membres de la Croix-Rouge de leur invitation; il les félicite de leur zèle et des résultats acquis, résultats qui viennent de se manifester si hautement dans la dernière campagne de Chine. L'armée sait qu'elle peut compter sur la Société de Secours aux blessés.

M. le docteur Rigal prononce encore quelques mots.

Puis, généraux et officiers continuent leur inspection. Ils font monter et démonter, dans la cour de la gare, la grande tente Tortoise, ce que les infirmiers militaires réservistes exécutent en moins de douze minutes. Le général les en félicite. Il visite les charettes, les transports improvisés, les voitures-ambulances de la Croix-Rouge et leur matériel. Il se rend enfin à la Gare-d'eau pour assister à l'embarquement des blessés sur les chalands. Ces opérations, qui clôturaient brillamment les manœuvres du service de santé militaire, ont été des plus intéressantes et se sont terminées à quatre heures du soir.

(L'Express de Lyon.)

A Propos de Gymnastique

La lecture des journaux étrangers est toujours instructive et réserve parfois au lecteur de réjouissantes surprises.

Ainsi la *Deutsche Turnzeitung*, organe officiel, s'il vous plaît, de la *Fédération de Gymnastique Allemande*, a publié, dans son numéro du 19 mai dernier, le compte rendu de la Fête Fédérale française qui, dit l'auteur, M. Moritz Protze, professeur de gymnastique à Salzbourg, a eu lieu à Vincennes, le 2 septembre 1900, « le jour de Sedan ».

Après avoir fait le récit de ladite fête, M. Moritz Protze dit en forme de conclusion: « Lorsque les exercices furent terminés, le Président de la République adressa aux gymnastes une allocution enflammée dans laquelle il leur recommanda de continuer à faire de la gymnastique pour l'amour de la Patrie. Tous les officiers, non de service à Paris, avaient été invités à cette fête. Des musiques militaires jouèrent à tour de rôle. Des applaudissements plus nombreux et sans cesse renouvelés récompensèrent les gymnastes. C'était une fête populaire française, le jour de Sedan.

« Satisfait de l'ensemble, je partis à 7 heures du soir, au moment de la distribution des prix. Il ressort de ce que j'ai vu, qu'en France la gymnastique n'est pas seulement considérée comme un exercice physique mais aussi comme une école militaire préparatoire et préparée en conséquence. Ce qui m'a paru étrange, c'est qu'il n'y avait pas de cheval parmi les agrès installés sur le terrain de la fête et que nos exercices populaires, tels que le lancer de la pierre et le saut sous toutes ses formes, excepté le saut en hauteur, n'étaient pas pratiqués.

« J'aime mieux notre gymnastique allemande, telle qu'elle est sortie du peuple, qui s'est fait jour graduellement, s'est imposée à l'attention et à la reconnaissance des autorités, et a pris fortement racine, comme les chênes allemands, que celle que j'ai vue là-bas. Celle-ci répond au caractère français, mais nous, Allemands, elle ne saurait nous satisfaire à la longue.

« Restons fermement attachés à notre noble gymnastique allemande! »

Nous ne savons pas si une fête de gymnastique a eu lieu ce jour-là, le *Gymnaste* n'en a pas parlé; en tout cas, ce n'était pas notre Fête Fédérale qui avait été célébrée trois mois auparavant avec un éclat et un succès qu'on n'a pas encore oubliés.

L'auteur met une malicieuse insistance à faire remarquer que la fête dont il rend compte revêtait tous les caractères d'une manifestation nationale et était célébrée justement le jour anniversaire de la bataille de Sedan. Il est très probable que les organisateurs n'y ont pas pensé et n'ont pu choisir une autre date, mais, quand bien même ils l'auraient pu, quel mal y aurait-il dans cette coïncidence?

Nous allons même plus loin: nous voudrions que le souvenir de notre défaite fût toujours vivace au cœur des jeunes générations et que, tant que l'Alsace et la Lorraine ne seront pas rendues à la mère-patrie, on organisât, dans chaque commune, si cela était possible, une fête de gymnastique et de tir, justement ce jour-là, 2 septembre, et qu'à l'issue de cette fête le Président, rassemblant les gymnastes autour de lui, leur dise simplement ces mots:

« Il y a tant d'années, à pareil jour, les Français, ayant trop négligé leur éducation physique, ont été complètement battus par les Allemands. »

« Souvenez-vous! »

Le Gymnaste, Moniteur officiel de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France.

Il boit à la mémoire des combattants morts pour la patrie, à tous les héros sans nombre qui ont fait la gloire et l'honneur de la France.

M. Larrivé remercie M. le Président de l'accueil fait aux Sociétés amicales de la région, il lève son verre aux anciens encore pleins de courage et prêts à partir pour la Patrie.

La fête se termine ensuite par de joyeuses chansons, et nous ne pouvons que féliciter les organisateurs de l'entrain et de la gaieté qu'ils ont su donner à cette belle cérémonie locale.

LE CANADA

D'un numéro que les *Annales politiques et littéraires* consacrent en grande partie au Canada nous extrayons les passages suivants :

« Je me demandais, écrit Chateaubriand, comment le gouvernement de mon pays avait pu laisser périr ces colonies qui seraient, aujourd'hui, pour nous, une source inépuisable de prospérité ».

L'explication, dit M. Albert Sorel, est tout entière dans la politique, et c'est la leçon qui se dégage d'un livre de M. Richard Waddington ; elle mérite d'être méditée, aujourd'hui que la France s'est refait un autre empire plus vaste, plus prospère, aussi précieux, au moins et qui, s'il est jamais menacé, ne le sera que de la même façon et par les mêmes causes.

Lorsqu'après la guerre de Succession d'Espagne, qui lui avait rapporté si peu et avait failli lui coûter si cher, guerre de magnificence, si elle avait complètement réussi, guerre de banqueroute, si elle avait totalement échoué, la France, par instinct plutôt que de parti-pris et de conseil, se lança de nouveau sur la mer et s'étendit dans les deux Indes ; l'Angleterre s'inquiéta. Si elle avait noué, allié, stipendié tant de coalitions pour refouler, rogner la France sur le continent européen, ce n'était pas pour livrer les océans et voir se créer, en Amérique, une nouvelle France, plus redoutable que l'autre, car elle enserrerait, par le Saint-Laurent, par les lacs, par le Mississippi, les colonies anglaises, de Québec à la Nouvelle-Orléans, et les investissait, en quelque sorte, du côté de la terre.

La vieille rivalité pour les côtes de la mer du Nord et la possession des Flandres semblait close par les traités d'Utrecht et de Bade, qui confiaient la garde de ces pays à l'Autriche, avec la Hollande, en avant-poste, sur la frontière de France. Cette rivalité se réveilla dans l'autre hémisphère. L'Angleterre, après avoir redouté les colonies françaises, les convoita. Elle tâcha d'arrêter l'essor, puis, ne l'ayant pu, lorsque l'œuvre lui parut mûre, aux Indes d'abord, avec Dupleix, elle voulut l'accaparer. Le moyen, très simple, était d'enchaîner la France au continent, de l'y engager par l'ambition ou par la nécessité.

Encore que la France fût la plus homogène des nations, l'Etat le plus concentré de l'Europe, elle n'était pas de taille à soutenir à la fois la guerre dans les deux mondes. Il lui fallait choisir : la défensive et la conservation pure et simple en Europe, ou les colonies. Mais la France n'était pas entièrement libre de son choix : elle avait des rivales sur le continent, elle avait des ennemis, une longue frontière de terre, découpée, incertaine, bordée d'enclaves par où on la pouvait atteindre ; elle avait aussi de vieilles ambitions et prétentions sur la frontière des Pays-Bas, sur celle de l'Empire, non moins morcelée, rongée et incertaine : d'où un appel inévitable aux diversions. Les susciter, en profiter, fut toute la politique de l'Angleterre. Les éviter aurait dû être celle de la France.

Si elle n'avait pas les moyens de faire la loi partout à la fois, aux Anglais sur l'eau, aux Allemands sur terre, elle était assez armée pour qu'on ne l'irât point, comme on disait, sur le continent un coup de canon sans sa permission. Elle était arbitre de la paix, de sa paix. Il suffisait qu'elle se prononçât contre quiconque la voulait rompre, contre tout agresseur et contre tout envahisseur, de quoi que ce fût, où que ce fût, pour tout arrêter. Elle fit précisément le contraire. Ne comprenant pas la portée, l'étendue des intérêts qu'elle avait engagés aux deux Indes, l'opposition, la contradiction même qu'il y avait désormais entre sa politique coloniale et l'ancien système continental, méconnaissant à la fois les conditions de l'une et de l'autre, cédant à de vieilles haines qui ne répondaient plus à des dangers, s'attachant à des traditions qui n'étaient plus que des préjugés, caressant enfin des désirs, très naturels avec l'ancien système, mais maintenant périlleux, elle ne put pas résister

à la tentation d'anéantir la maison d'Autriche et de s'emparer, si elle y réussissait, d'un morceau des Pays-Bas. C'est ainsi qu'en 1740, manquant d'ailleurs à un engagement solennel qui était, en même temps, un contrat d'intérêts bien entendu, elle lia partie avec Frédéric de Prusse et entreprit le démembrement de la succession d'Autriche. L'Angleterre, aussitôt, de se faire protectrice du droit et de défendre l'héritage de Marie-Thérèse... aux Indes, contre Dupleix. Frédéric y gagna la Silésie, la France ne découpa point la Belgique et elle perdit l'empire des Indes Orientales.

Mais l'Angleterre avait goûté des colonies françaises. Elles lui avaient paru à point. Elle continua sournoisement, puis cyniquement, la guerre en Amérique, sur les confins du Canada. Il fallait empêcher que la France s'y pût défendre. Le gouvernement de Louis XV fit encore le jeu des Anglais comme il l'avait fait en 1740. A peine la paix signée, qu'à Versailles on la regretta. Frédéric était le moins sûr, le plus insupportable des alliés. On découvrit tout à coup que l'Autriche, n'étant plus à craindre, était à conserver, et même à reconstituer. On enragea de l'insolence du roi de Prusse, on rêva de revanche et, après avoir fait la sottise de lui procurer la Silésie, on se jeta dans cette autre sottise de la lui vouloir reprendre. Comme on s'était leurré, en 1740, de l'illusion de découper les Pays-Bas en démembrant l'Autriche, on se leurrera de l'illusion de se faire payer, par ce même morceau de Belgique, la reconstitution de la monarchie autrichienne. Et l'Angleterre, qui avait soufflé le feu, d'ouvrir les deux mains à la Prusse et de défendre les libertés germaniques et la conquête prussienne... sur les rives du Saint-Laurent et du lac Ontario. Frédéric garda la Silésie. La France ne découpa point la Belgique et elle perdit le Canada.

L'expérience n'était que trop démonstrative. La paix et le *statu quo* en Europe étaient les conditions nécessaires de toute grande entreprise maritime et coloniale. Il se trouva un ministre clairvoyant, un grand ministre, on peut dire, Vergennes, pour le comprendre. Lorsqu'il put persuader à Louis XVI, empressé de relever le prestige de sa couronne, désireux de refaire la marine et d'effacer la honte de la guerre de Sept-Ans, d'intervenir en Amérique, pour les colons anglais révoltés, il eut soin d'occuper la frontière de l'Est, et il eut surtout la sagesse de se garer des tentations. Elles ne manquèrent point, cependant. Cette fois, c'était l'Autriche qui les suggérait. Joseph II convoitait la Bavière, et il insinua à la France que, si elle la lui laissait prendre, elle aurait des chances sérieuses, cette fois, d'opérer, sur les lisières des Flandres la découpure deux fois désirée et deux fois manquée. Louis XVI ne voulut rien entendre : il fut bonnête, il fut conséquent, il fut politique. Proclamant la paix et le maintien du *statu quo*, il les observa et le fit observer. Se donnant pour principe de protéger les Etats secondaires, il défendit le premier qu'on menaçait. Ayant besoin de disposer de toutes ses forces sur mer, il s'en tint, sur terre, à la défensive. Joseph II n'eut point la Bavière, la France eut la gloire d'humilier sa rivale ; elle corrigea, dans la mesure du possible, le désastre de 1763, et, malgré l'art que mirent les diplomates anglais à souffler le feu à Vienne, à Berlin, à Paris, ils en furent pour leurs frais, et ce fut, cette fois, l'Angleterre qui perdit la partie. Depuis lors, l'Europe a pu changer de costumes et la carte se colorer de teintes différentes, elle est à la même place, l'Angleterre est toujours retranchée en son île où elle se croit inaccessible. C'est en Indo-Chine, c'est en Afrique surtout que les colonies françaises se sont étendues, et les conditions de la conquête de ces colonies, les conditions de leur conservation, le danger de les perdre, le moyen de les garder, sont les mêmes qu'au dix-huitième siècle.

Il y a déjà plus d'un siècle et demi que le Canada a été cédé, et les Canadiens appellent toujours la France *leur mère!*

M. Jules Claretie rappelle, à propos de la 2^e section du Canada de l'Exposition universelle de 1900, qu'ils ont un poète, Crémazie, qui a écrit un poème admirable : le *Drapeau de Carillon*, — Carillon, victoire héroïque gagnée par nos aïeux au bout du monde, et dont le nom est presque inconnu !

Dans ces vers, le poète Crémazie raconte que le drapeau français qui flottait à Carillon est conservé pieusement par un vieux soldat de Montcalm, au fond d'une chaumière où, en secret, la nuit, les vieux Canadiens conquis vont, le soir, le toucher, en parlant de Montcalm, le *marquis*, le vaincu, et de Lévis, le victorieux !

Un jour, le vieux soldat de Carillon se sent enflammé d'une idée sublime, et qui lui paraît toute simple. Il roulera ce drapeau sauvé des mains anglaises sur sa poitrine et, quittant le Saint-Laurent, il ira à Versailles le porter au roi, en lui disant :

— Sire, voilà revenu, en France, notre drapeau criblé de balles et fleurdélié d'or!

Et le soldat s'en va.

Il débarque à Saint-Malo. Il fait à pied la route de Versailles. Il arrive dans la grande cité solennelle. Quel est ce bonhomme bronzé, cassé, poudreux?

— Je veux voir le roi!

On lui rit au nez.

— Je veux voir le roi! J'ai à lui remettre le drapeau de Carillon! Le drapeau du Canada!

Carillon! le Canada! Ah! Sa Majesté a bien autre chose à faire! Louis XV soupe ce soir avec la du Barry. Il se moque bien du drapeau de Montcalm; il s'est bien moqué de Duplex, aux Indes!

Après de vains efforts, ne pouvant voir son roi,
Le pauvre Canadien perdit toute espérance.
Seuls, quelques vieux soldats des jours de Fontenoi
En pleurant avec lui consolait sa souffrance.
Ayant bu jusqu'au bout la coupe de douleur,
Enfin il s'éloigna de la France adorée!
Trompé dans son espoir, brisé par le malheur,
Qui dira les tourments de son âme navrée?

Il revient au pays.

Il ment aux compagnons. Il ne leur dit pas qu'on les oublie; que le Bourbon peut dormir, maintenant que le Canada et ses arpens de neige ne le préoccupent plus.

Il leur dit :

— Les soldats français reviendront. Ils reviendront et Montcalm sera vengé!

Et il meurt, une nuit, sur la neige blanche, avec son drapeau blanc pour linceul.

On sait par cœur ces vers de Crémazie, à Québec et à Montréal.

Ne dites pas que ce sont là de vieilles histoires. Le Canada de Louis XV, c'est l'Alsace-Lorraine du dix-huitième siècle.

L'autre jour, fête de la Saint-Jean, le Canada était en liesse : il chômaît son patron, saint Jean-Baptiste, mais surtout il disait son immuable attachement à la mère, peut-être un peu oubliée, qu'est la France.

C'est sur le nom de saint Jean-Baptiste que se comptent les Canadiens-Français : ils en font une sorte de nom de baptême générique. Le Canadien-Français s'appelle : « Jean-Baptiste Canadien ».

J'adore ton type historique,
Jean-Baptiste Canadien,
Robuste corps, âme énergique,
Issu de Francs; simple chrétien.

C'est là une chanson de ce peuple admirable. Il a ses refrains pour toutes les circonstances de la vie. Il a écrit ses annales en chansons, et cela encore, c'est bien français.

Longtemps, il eut pour chant national une simple chanson qui fleurait bon l'odeur du terroir des aïeux et se chantait sur un air de complainte normande : « Vive la Canadienne!

Vive la Canadienne!
Vole, mon cœur, vole,
Vive la Canadienne et ses jolis yeux doux!
Nous la menons aux noces.
Vole, mon cœur, vole,
Nous la menons aux noces,
Dans tous ses beaux atours.

La chanson poursuivait : « On danse avec nos blondes, nous changeons tour à tour. On passe la carafe, nous buvons tous un coup. »

Une autre « Canadienne » associe le culte de la femme à celui de la première patrie. Le poète rappelle que les conquérants ont décidé de supprimer la langue à l'école, et « de briser le sceau que nous portions au front dès le berceau »; mais l'amour parle français au Canada...

Qui donc empêchera, dans les roses printemps,
Les jeunesse qui vont jaser dans les étables
D'échanger en français, à l'aube des vingt ans,
Les éternels serments des amours périssables?
Une école demeure, ils se rappellent tous
Les mots harmonieux, les tendresses premières,
Quand ils sautaient, bambins, sur les genoux des mères.
Vive la Canadienne et ses jolis yeux doux.

Que de tact dans ces couplets qui, sur le léger dessin de la complainte d'autrefois, brodent l'hymne de la patrie! Et que de tels vers, qui retentissent à des milliers de milles de nous, sont chauds à nos cœurs!

Vive la Canadienne!
Fils d'Albion, Dieu mit des obstacles sacrés
Devant nos cœurs français qui narguent les conquêtes.
Notre peuple, jamais vous ne l'engloutirez
Dans l'océan vorace où grondent vos tempêtes.

Vous n'étoufferez pas sous un jargon jaloux.
La langue maternelle, élégante et sonore.
Vous n'éteindrez jamais l'astre de son aurore.
La Canadienne aux beaux yeux doux.

Tels étaient les chants qui retentissaient dernièrement dans le Canada en fête.

Revue de la Presse

Le correspondant du *Times* à Paris estime que le voyage du czar à Paris n'a pas d'objet secret.

« Il n'est pas douteux, dit-il, que tout le monde voit avec raison dans la visite du czar un signe de paix, et cette opinion ne sera pas démentie d'ici longtemps. Mais il ne faut pas oublier qu'aucun Français, et je le dis à la gloire de la France, n'acquiesce au fait accompli et que la nation française tout entière juge qu'un peuple qui accepte un démembrement de territoire, comme un fait accompli contre lequel il n'y a pas de recours possible, est une nation qui s'abaisse à ses propres yeux. »

La *Gazette de Voss* écrit :

Les entrevues des souverains ne sous-entendent pas la cordialité de leurs relations. L'expérience nous apprend que de semblables entrevues eurent lieu quelques mois avant une déclaration de guerre. Les rapports russo-allemands subirent maintes variations. C'est avec indignation que les Allemands se souviennent des humiliations infligées par Nicolas 1^{er} à Frédéric-Guillaume III, le roi poltron comme le czar l'appelait. La Russie s'opposa tant qu'elle put à la réalisation de l'unité allemande.

Depuis 1871, elle a jalosé l'Allemagne : des généraux russes ont proclamé que la route de Constantinople passait par Berlin, ajoutant que les Cosaques abreuveraient leurs chevaux dans la Sprée, à tel point que le comte de Waldersée préconisa une guerre préventive contre la Russie, laquelle fut empêchée par le vieil empereur et par Bismarck, qui dit alors : « Déclarer la guerre à la Russie, sous le prétexte que la guerre est inévitable, ressemblerait à un homme qui se suicide par crainte de tomber malade. »

Actuellement, les relations de l'Allemagne avec la Russie paraissent meilleures, bien qu'il y ait encore des frotements. Aussi, l'Allemagne ne doit pas sacrifier à la fallacieuse amitié russe ses bonnes relations avec l'Angleterre. Elle ne doit pas perdre de vue que la Russie a fait des avances à l'Angleterre et rêve d'une triple alliance de la Russie, de l'Angleterre et de la France, à laquelle se joindraient l'Autriche et l'Italie pour anéantir l'empire allemand.

Le drapeau de la République de Mulhouse.

Avant de se donner spontanément à la France, la vieille cité alsacienne avait été déclarée ville libre. Plus tard, défendant avec autant de fierté jalouse que d'indomptable courage son indépendance, elle était devenue une petite République qui défiait les agressions impériales.

C'est ce drapeau vénéré, symbole de Mulhouse républicaine, qu'à la suite de démarches faites en haut lieu par sa municipalité, l'originale et puissante ville d'Alsace vient d'être autorisée à sortir de la poussière où il était caché et qu'elle arborera désormais sur son séculaire Hôtel-de-ville.

Le *Figaro*. — M. Henri des Lieux :

L'impulsion qui a développé les Sociétés de Vétérans est partie de mon bien cher, de mon vénéré ami, le général Lambert, celui dont le nom reste attaché aux glorieux souvenirs de Bazeilles. La mort est venu le frapper au moment où, sénateur du Finistère, président général de toutes les Sociétés de Vétérans, il voyait grandir autour de son nom sans tâche cette véritable armée de patriotes, obstinés, jusque dans la retraite, au service de la France.

Chaque fois que j'apprends par les journaux la remise d'un drapeau à une section de Vétérans, mon souvenir attendri se reporte vers le général Lambert. Son œuvre n'est pas morte avec lui. Ses Vétérans, toujours plus nombreux, ne se rendront pas.

Ils forment, autour des frontières de nos institutions sociales, la division de fer.

Encourageons de toutes nos forces ces associations patriotiques, parmi lesquelles s'entretient, toujours vivace, la religion du drapeau.

Le Gérant : FÉLIX SANAŌZE.

Imp. P. LEGENDRE et C. Anc. Maison A. Waltener et C^{ie}, Lyon.

